

Réf: Dossier 415049

Avis de constitution

SOCIETE « ISSAKA TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY-ANGRE,
CHATEAU, FIN GOUDRON, PRES DE TYMA FOOD, Lot 2997,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ISSAKA TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT-
VENTE DE VOITURES-
VENTE DE VÊTEMENTS-
VENTE D'ARTICLES -
PRESTATIONS DE SERVICE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY-ANGRE,
CHATEAU, FIN GOUDRON, PRES DE TYMA FOOD, Lot 2997,
Ilot 0

Dirigeant(s) M ISSAKA MOCTAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09273 du 08/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54751/GTCA/RC/2025 du 08/09/2025

